

Haïti :

Résumé du PDNA du tremblement de terre

Evaluation sectorielle des dommages, des pertes et des besoins

La catastrophe et ses impacts

Préparé par le Gouvernement de la République d'Haïti avec l'appui de la Communauté Internationale

Le 12 janvier 2010, peu avant 17 heures, un tremblement de terre de magnitude 7.3 à l'échelle de Richter a secoué Haïti pendant 35 secondes. C'est le plus puissant séisme qui a frappé le pays depuis 200 ans. L'hypocentre du séisme était proche de la surface terrestre (10 km de profondeur) et son épicentre était proche de la ville de Léogâne, à environ 17 km au sud-ouest de la capitale de Port-au-Prince dans le Département de l'Ouest. Les effets ont été ressentis dans les Départements de l'Ouest, du Sud-Est et des Nippes. La zone métropolitaine de Port-au-Prince (incluant les communes de Port-au-Prince, Carrefour, Pétionville, Delmas, Tabarre, Cité Soleil, et Kenscoff) a subi des dégâts extrêmement importants. La ville de Léogâne a été détruite à 80 %.

Le séisme a créé une situation sans précédent, amplifiée par le fait qu'il a touché la zone la plus peuplée du pays ainsi que son centre économique et administratif. La situation est d'autant plus tragique que le pays a connu depuis trois années un élan de stabilisation de la situation sociopolitique, de sécurité, de croissance économique et de début d'amélioration des conditions de vie des populations.

L'impact humain

L'impact humain est immense. Environ 1,5 millions de personnes, représentant quinze pour cent de la population nationale, ont été affectées d'une façon directe. Plus de 220 000 ont perdu la vie et plus de 300 000 ont été blessées. Environ 1,3 millions vivent dans des abris provisoires dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Plus de 500 000 ont quitté les zones sinistrées pour trouver refuge dans le reste du pays. Il en résulte donc une exacerbation des difficultés déjà existantes pour l'accès à la nourriture et les services de base. En frappant au cœur l'économie et l'administration haïtienne, le séisme a touché de façon aigue les capacités humaines et institutionnelles des secteurs public et privé, ainsi que des partenaires techniques et financiers internationaux et de certaines Organisations Non Gouvernementales (ONG).

L'impact sur les infrastructures

La destruction des infrastructures est massive. Environ 105 000 résidences ont été totalement détruites et plus de 208 000 endommagées. Plus de 1 300 établissements d'éducation, plus de 50 hôpitaux et centres de santé se sont effondrés ou sont inutilisables. Le port principal du pays est rendu partiellement inopérant. Le Palais présidentiel, le Parlement, le Palais de Justice, la majorité des bâtiments des Ministères et de l'administration publique détruits.

L'impact sur l'environnement

Alors que les indicateurs environnementaux étaient déjà au rouge, le séisme est venu augmenter la pression sur l'environnement et les ressources naturelles conduisant à une extrême vulnérabilité de la population haïtienne.

Dommmages, Pertes et Besoins

Afin de préparer les estimations des dommages, pertes et besoins, environ deux cents cinquante experts nationaux et internationaux ont travaillé, durant près d'un mois, dans huit équipes thématiques : gouvernance, environnement et gestion des risques et des désastres, secteurs sociaux, infrastructures, production, thèmes transversaux, développement territorial et analyse macro-économique.

Encadré 1 : L'estimation des dommages, des pertes et des besoins

L'estimation des dommages, des pertes, de l'impact économique et des besoins s'est effectué ainsi :

- **Les dommages** sont estimés à la valeur de remplacement des actifs physiques détruits en totalité ou en partie, construits aux mêmes normes qui ont prévalu avant la catastrophe ;
- **Les pertes** sont estimées à partir des flux de l'économie résultant de l'absence temporaire des actifs endommagés ;
- **A partir des dommages et des pertes, on évalue l'impact du désastre sur** la performance économique, l'emploi et la pauvreté ;
- **Les besoins** prennent en compte les activités de relèvement, de reconstruction et de refondation de l'Etat haïtien.

La valeur totale des dommages et des pertes causés par le tremblement de terre du 12 Janvier 2010 est estimée à 7 863 millions de dollars¹ ce qui équivaut à un peu plus de 120 % du produit intérieur brut du pays en 2009. De fait, depuis 35 ans d'application de la méthodologie d'estimation des dommages et des pertes DALA, c'est la première fois que le coût d'un désastre est aussi élevé relatif à taille de l'économie d'un pays.

La plupart des dommages et pertes ont été subis par le secteur privé (5,491 millions de dollars, soit 70 % du total), tandis que la part du secteur public s'élève à 2,374 millions de dollars soit 30%.

La valeur des actifs matériels détruits, entre autres les unités de logement, les écoles, les hôpitaux, les bâtiments, les routes et les ponts, les ports et aéroports - a été estimée à 4,302 millions de dollars (55 % des effets totaux de la catastrophe). La variation des flux économiques (perte de production, réduction des chiffres d'affaires, perte d'emploi et de salaires, augmentation des coûts de production, etc) atteint 3,561 millions de dollars (équivalent à 45 % du total).

Le logement est sans aucun doute le secteur le plus touché par le séisme compte tenu du fait que les dommages totaux s'élèvent à 2,3 milliards de dollars. Ce chiffre comprend la valeur de la destruction d'unités de logements de différents types et qualités, la valeur des maisons partiellement endommagées et les biens des ménages. Il faut d'ailleurs préciser que les pertes

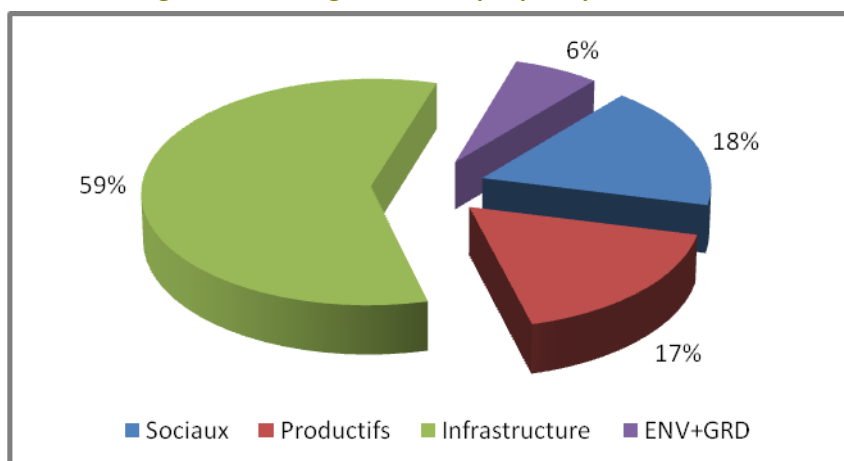
¹ Le montant indiqué comme valeur totale des dommages et des pertes diffère de la somme arithmétique des évaluations par secteur, car dans le processus, les efforts nécessaires ont été faits pour éliminer la double comptabilisation entre les secteurs et utiliser un facteur de conversion standard de 42 Gourdes pour un dollar américain.

pour le logement sont estimées à 739 millions de dollars et impliquent le coût de la fourniture d'abris temporaires, le coût de démolition et la valeur des pertes locatives. Le secteur du logement représente donc approximativement 40 % des effets du séisme. Les autres secteurs, par ordre d'importance décroissante en ce qui concerne les effets subis, sont ceux du commerce (dommages et pertes de 639 millions de dollars, soit 8% du total), les transports et les bâtiments de l'administration publique (595 millions de dollars chacun) et l'éducation et la santé (avec une moyenne de 6% du total).

Tableau 2: Résumé des Dommages et Pertes (US\$ million) ²

Thèmes/ Sous-thèmes	Dommages US\$ (million)			Pertes US\$ (million)		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Environnement & Gestion des Risques et des Désastres	3	0	3	321.4	175	496,4
Secteurs sociaux	153,8	522,4	676,4	197,8	500,6	698,3
Eau et assainissement	20,9	13,1	34	8,4	193,0	201,4
Santé	94,7	101,7	196,4	187,7	86,1	273,7
Éducation	38,2	395,6	434	1,7	41,5	43,2
Sécurité alimentaire	0	12	12	0	180	180
Infrastructures	621.9	2538.6	3160,5	868.7	520.6	1389,3
Logement	0	2333,2	2333,2	459,4	279,3	738,7
Transport	188.5	118,6	307,1	91,6	197.5	289,1
Télécommunications	66	28	94	24	22	46
Énergie	14.6	0	14,6	131,7	0	131,7
Infrastructure urbaine et administrative	352.8	58.8	411,6	162	21,8	183,8
Secteurs productifs	3,1	394,0	397.1	0	933,3	933,3
Agriculture	3,1	49,9	53	0	96,0	96
Industrie	0	74,6	74,6	0	267,7	267,7
Commerce	0	148,7	148,7	0	490,6	490,6
Finance et banque	0	98,2	98,2	0	0.0	0
Tourisme	0	22,6	22,6	0	79,0	79
Total	781,8	3455,0	4237,0	1387,9	2129,4	3517,3

² Mise au jour des données : 8 de Mars 2010

Figure 2: Dommages et Pertes par principaux thèmes

ENV : Environnement
GRD : Gestion des Risques et des Désastres

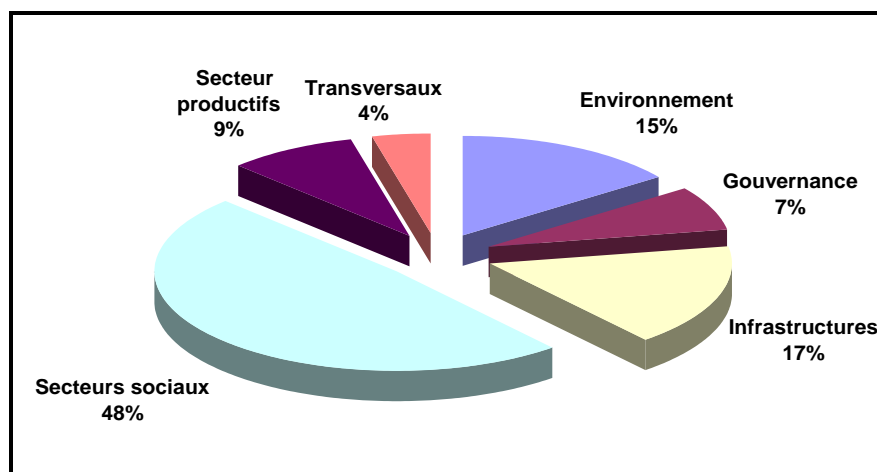
Besoins financiers de relèvement et reconstruction sur la base des groupes de travail du PDNA

La valeur totale des besoins s'élevé à 11,5 milliards de dollars et se répartit comme suit : 50% pour les secteurs sociaux, 17 % pour les infrastructures, logement compris, et 15 % pour l'environnement et la gestion des risques et des désastres. L'estimation des besoins a été réalisée comme décrite ci-dessus, à partir de la compilation du travail des huit équipes thématiques. (Ces estimations n'ont pas encore bénéficié d'un arbitrage, ni d'une priorisation et d'une validation du gouvernement. Cela ne constitue que la première étape d'un travail plus approfondi pour la conférence des bailleurs de fond prévue à New York pour le 31 mars 2010.)

Tableau 3: Résumé des Besoins (US\$ million)

Thème/ Sous-thème	6 mois Avril 2010- Sept 2010	18 mois Oct. 2010- Sept. 2011	3 ans Oct. 2011- March 2012	Total
Gouvernance	155,0	206,8	444,9	806,7
Justice	40,0	100,0	210,0	350,0
Processus démocratique	40,0	6,8	28,3	75,1
Gouvernance administrative et services publics	75,0	100,0	206,6	381,6
Environnement & Gestion des Risques et des Désastres	138,6	257,3	1 343,3	1 739,2
Pollution	87,8	175,6	571,3	834,7
Gestion des Risques et des Désastres	24,7	29,3	379,5	433,5
Gouvernance environnementale	6,0	12,0	12,5	30,5
Gestions de ressources et de l'espace	20,2	40,3	380,0	440,5
Secteurs sociaux	847,3	1 099,5	3 624,2	5 571,0
Santé	270,2	92,0	184,1	546,3
Education	449,3	465,4	1 685,1	2 599,8
Nutrition	21,0	320,1	719,6	1 060,7
Eau et assainissement	95,4	199,2	776,9	1 071,5
Sports	11,4	22,8	258,5	292,7
Infrastructures	125,2	452,4	1 344,0	1 921,6
Logement	5,2	149,8	505,0	660,0
Infrastructure urbaine et administrative	1,0	103,0	145,5	249,5
Transport	29,7	118,8	448,0	596,5
Energie	83,3	71,8	192,2	347,3
Télécommunications	6,0	9,0	53,3	68,3
Secteurs productifs	174,6	271,0	541,9	987,5
Agriculture et pêche	168,5	183,9	367,8	720,2
Tourisme		11,2	22,5	33,7
Commerce et industrie	6,1	75,8	151,7	233,6
Transversaux	44,9	124,5	292,1	461,4
Jeunes	42,0	116,0	275,1	433,1
Genre	2,8	8,4	16,9	28,1
Emploi	14,9	2,6	6,6	23,1
Personnes vulnérables et protection sociale	0,0	0,0	0,0	0,0
Gestion de l'information	0,1	0,0	0,1	0,2
Culture	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	1 485,7	2 411,4	7 590,3	11 487,4

Figure 3: Besoins proposées par thème (jusqu'à 3 ans)



Messages principaux

- **Préparer la saison cyclonique** et la saison des pluies 2010 (identifier les zones à risque, sécuriser les populations sinistrées, renforcer le système d'alerte et d'évacuation, renforcer les capacités opérationnelles des secteurs et du réseau territorial du SNGRD).
- **Inscrire systématiquement les aspects environnementaux** dans toutes les décisions liées au processus de redressement et de développement.
- **Intégrer les mesures de gestion des risques et des désastres dans le processus de reconstruction** pour tous les secteurs (code de construction, assurance, budget de consolidation et d'entretien, plans de contingence et de continuité des opérations).
- Mettre en place **une politique active de l'emploi** en appuyant les micro-entreprises, en renforçant la formation professionnelle, en intégrant les principes de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) et en associant l'entrepreneuriat haïtien, la main d'œuvre locale ainsi que les communautés.
- **Reconstruire l'Etat et l'économie** au service de tous les haïtiens.
- **Décongestionner la zone métropolitaine** de Port-au-Prince en mettant en place des incitations pour la sédentarisation de la population autour de pôles de croissance.

Messages sectoriels clé

Gouvernance

Malgré une sensible amélioration des conditions de stabilité sociopolitique et de sécurité, Haïti connaît toujours des difficultés majeures en ce qui concerne le fonctionnement des services de l'Etat. L'impact du séisme se traduit par une dégradation de la sécurité, notamment pour les populations vivant dans les camps. La situation est encore plus précaire pour les femmes et les enfants.

La gouvernance en Haïti doit être repensée de manière à reconquérir la confiance des citoyens et à s'assurer que le bien collectif l'emporte sur les intérêts individuels.

Face à ces défis, le PDNA propose les messages clés suivants :

Justice et sécurité publique :

- Rétablir et renforcer les capacités opérationnelles des acteurs du système de justice et de sécurité publique.

- Moderniser le système de justice et de sécurité publique et étendre les services à l'échelle territoriale.

Administration publique :

- Assurer une gestion des finances publiques conforme à la bonne gouvernance, notamment lors de la mise en œuvre du PNDA.
- Assurer le paiement des salaires.
- Remettre en place les capacités opérationnelles de la fonction publique.
- Renforcer les ressources humaines.

Processus démocratique :

- Rechercher un consensus politique pendant la période de reconstruction.
- Renforcer le processus démocratique à travers l'appui au Parlement et aux partis politiques.
- Appuyer la société civile en vue de promouvoir le dialogue sur les politiques publiques.
- Renforcer les compétences de la Commission Electorale Provisoire (CEP).
- Appuyer le renforcement institutionnel de l'Office National d'Identification (ONI).

Développement territorial

65 % de l'activité économique d'Haïti est localisée dans la zone de Port-au-Prince alors que les opportunités économiques des autres départements ne sont pas exploitées. Suite au séisme, plus de 500 000 personnes se sont déplacées vers les villes secondaires. Cette nouvelle répartition de la population sur le territoire est une opportunité pour développer d'autres pôles de croissance.

Face à ces défis, le PDNA propose les messages clés suivants :

- Inciter, par des aides à la reconstruction, les populations déplacées à se fixer autour de nouveaux pôles de croissance
- Développer les infrastructures et les services nécessaires à l'essor d'activités économiques en dehors de Port-au-Prince
- Accélérer le processus de déconcentration et de décentralisation.

Environnement

De profonds déséquilibres existaient déjà dans les milieux naturels et humains en Haïti avant le séisme. Un environnement extrêmement dégradé et des bassins versants stressés contribuent à sa vulnérabilité. Les forêts représentent aujourd'hui moins de 2 % du territoire et les populations sont concentrées dans les bassins versants. La population est confrontée à une pauvreté aigüe, un cadre géographique, géologique, géomorphologique et climatique qui expose le pays à un large spectre de phénomènes naturels menaçants et vit avec une économie basée en grande partie sur la subsistance. L'incapacité chronique des systèmes de gouvernance à assurer l'efficacité et la viabilité de la gestion des ressources et de l'espace, et du contrôle des pollutions, tant en milieu naturel que rural ou aggloméré, est également source de difficultés. Il en découle une désarticulation et une détérioration constante de l'espace productif ainsi qu'une vulnérabilité croissante à l'échelle du territoire national. Au lendemain du séisme cet état est aggravé : certains problèmes structurels se sont amplifiés, par exemple, le séisme a produit 40 millions de m³ de débris. Face à ces défis, le PDNA propose les messages clés suivants :

- Prendre des mesures d'urgence pour réduire les pollutions et nuisances causées par le séisme y compris la gestion des débris.
- Mettre en place des mesures de protection de l'environnement pendant le processus de reconstruction.
- Réduire la vulnérabilité environnementale des zones sinistrées, en particulier à travers la gestion intégrée des bassins versants, des zones côtières et marines.
- Prendre en compte l'adaptation et la résilience des écosystèmes pour faire face au changement climatique.

Gestion des Risques et Désastres

Parmi tous les petits Etats insulaires en développement, Haïti est le pays ayant le plus haut indice de vulnérabilité aux cyclones. Situé au milieu du bassin des Caraïbes, 96% de la population haïtienne vit constamment sous le risque de 2 ou plus d'aléas. En plus des chocs exogènes connus, (hydro météorologique, géologique et autres, comme les épidémies, etc.), Haïti a été récemment identifié comme un des pays les plus vulnérables pour les changements climatiques. Chaque événement fragilise davantage les ressources nationales et la vulnérabilité croissante augmente à son tour l'impact de la prochaine crise. Bien qu'il y ait des résultats palpables concernant la protection des populations face aux aléas hydro météorologiques, il reste beaucoup à faire sur les autres aléas et sur la protection des investissements exposés.

Face à ces défis, le PDNA propose les messages clés suivants :

- Les populations sinistrées : (i) ajuster les plans de contingence (locaux et central) vis-à-vis des populations déplacées et sans-abris, (ii) évacuer les camps des zones à risque, orienter les efforts de reconstruction selon les normes para sismique et para cyclonique.
- Les rôles et les responsabilités : (i) ajuster le cadre légal des ministères, (ii) responsabiliser la société civile et le secteur privé pour la prévention (code de construction, assurance) et la préparation (plans de continuité d'opération, formation en premier secours, etc.).
- La capacité opérationnelle de préparation et de réponse : (i) former les cadres des ministères sectoriels et les doter de moyens, (ii) recruter, former et équiper le corps des sapeurs-pompiers, (iii) renforcer le réseau territorial des comités GRD (équipement, formation, système d'alerte et évacuation, etc.).
- La capacité de prévention et gestion des risques : (i) établir des capacités sectorielles de surveillance et d'analyse de risque, (ii) planifier, budgétiser et mettre en œuvre les mesures sectorielles pour la protection des investissements et la reconstruction.

Secteurs Sociaux

Avant le séisme, l'offre de services sociaux de base était déjà insuffisante et inéquitable dans tous les domaines, leur accès demeurerait précaire et leur couverture très limitée. C'est majoritairement le secteur non public qui assurait cette prestation. Les taux de mortalité maternelle et infantile haïtiens étaient significativement plus élevés que ceux des autres pays de la région. Plus de la moitié de la population n'avait ni accès aux services de santé formelle ni à l'eau potable. 30 % des enfants souffraient déjà de malnutrition chronique avant le séisme et

l'on estimait que 40 % des foyers vivaient en insécurité alimentaire. Plus de 500 000 enfants de 6 à 12 ans n'était pas scolarisés, 70 % de ceux qui fréquentaient l'école présentaient un retard scolaire de plus de 2 ans et 38 % de la population de 15 ans et plus étaient analphabètes. Les espaces de loisirs pour les jeunes et les moins jeunes ainsi que les installations sportives étaient insuffisantes et mal entretenues.

Le séisme du 12 janvier 2010 a aggravé la situation en impactant les personnels des services sociaux, en détruisant une grande partie des installations et en réduisant la capacité des ménages à dépenser pour obtenir ces services. Les populations vulnérables, dont les personnes sinistrées, sont encore plus pénalisées pour l'accès aux services sociaux.

Face à ces défis, le PDNA propose les messages clés suivants :

Santé

- Assurer l'accès universel aux services de santé, plus particulièrement pour les groupes vulnérables et les populations sinistrées.
- Renforcer le rôle de leadership, de coordination et de régulation du Ministère de la Santé Publique ainsi que son rôle de facilitateur de la gestion décentralisée du secteur santé.
- Rétablir et renforcer les ressources humaines dans le secteur.
- Renforcer la gouvernance au niveau central et décentralisé et assurer la mise en place d'un système de financement solidaire basé sur les performances.
- Assurer la gestion efficace et efficiente des intrants et des médicaments essentiels et mettre en place les mécanismes pour assurer leur gratuité.

Éducation

- Favoriser le retour à l'école par la prise en charge de certains coûts de scolarisation, incluant une compensation salariale, sur une période à déterminer, au personnel de l'éducation du secteur privé et un appui à la construction d'abris temporaires sécuritaires.
- Viser la gratuité au niveau de l'enseignement fondamental.
- Réorganiser le système éducatif par, notamment, la mise en place d'un système d'information, l'accréditation des établissements, la révision du cadre de partenariat avec le secteur non public, l'élaboration de la carte des établissements.
- Mettre en place des moyens garantissant la qualité de l'enseignement, notamment la réforme des curricula et une politique d'évaluation de la fonction enseignante.

Nutrition et sécurité alimentaire

- Prévenir une augmentation de la malnutrition aigue parmi les enfants (6 à 59 mois) à travers la distribution des suppléments à base de lipides.
- Assurer un accès alimentaire régulier et adéquat aux enfants et prévenir la malnutrition.
- Protéger les populations vulnérables contre la détérioration de leur état nutritionnel.
- Transformer la capacité nationale à promouvoir des gains nutritionnels et de sécurité alimentaire à long terme pour l'ensemble de la population.

Eau potable, assainissement et hygiène

- Garantir l'accès aux services à tous par la réduction des disparités dans la fourniture des services.
- Renforcer les capacités institutionnelles au niveau de l'entretien et de la gestion pour garantir la qualité et la pérennité des services.

Sports et jeunesse

- Favoriser l'accès à la pratique des activités physiques, sportives et culturelles, considérées comme facteur d'intégration sociale et économique des jeunes.

Infrastructures

Avant le séisme, le bâti souffrait d'une urbanisation sauvage accélérée. En outre ni les techniques de construction ni la localisation de l'habitat ne prenaient en compte les différents risques comme les inondations, les glissements de terrain ou les tremblements de terre.

Avec 3,400 km de routes dont 800 km asphaltés, le réseau routier était très limité. Pour ce qui était des infrastructures portuaires et aériennes, elles ne pouvaient jouer le rôle de plateforme pour la croissance économique.

Avec le séisme, l'habitat ainsi que les bâtiments publics ont subi des destructions massives. Quant aux transports routiers, environ 70 km de routes principales ont été endommagés incluant certains axes à fort trafic. Le port de Port-au-Prince est gravement affecté (quai nord détruit, quai sud sévèrement endommagé) tout comme l'aéroport (tour de contrôle détruite, piste endommagée, etc.). Toutefois, le secteur des télécommunications a subi des dégâts limités.

Face à ces défis, le PDNA propose les messages clés suivants :

Infrastructures urbaines et communautaires

- Constituer un fonds de reconstruction des bâtiments publics
- Renforcer le rôle et la capacité des organisations communautaires locales et de la société civile pour la reconstruction des infrastructures communautaires.

Logement

- Mettre en place un fonds de reconstruction des logements.
- Mettre en place un fonds de sécurisation pour prendre en compte les risques spécifiques des terrains d'implantation des quartiers vulnérables.
- Assurer la régularisation foncière.
- Assurer une formation aux techniques de construction prenant en compte les différents risques.

Transport

- Rétablir une capacité optimale d'opérations sur le port et l'aéroport de Port-au-Prince.
- Rétablir le réseau routier et urbain dans un état équivalent à celui avant le séisme.
- Tenir compte des risques et des désastres dans la conception et l'entretien du système de transport.
- Stabiliser les populations dans les zones hors Port-au-Prince grâce aux investissements de base et aux travaux à haute intensité de main d'œuvre.

Energie

- Compléter les travaux de réparation à court terme afin d'assurer un minimum de desserte à la population.
- Accroître le taux de desserte de la population et répondre aux besoins des pôles de développement en tenant compte de la migration, des risques, tout en améliorant la gestion d'Electricité d'Haïti afin d'assurer l'équilibre financier.
- Mettre à niveau le cadre juridique et réglementaire.

Télécommunications

- Compléter le relèvement des infrastructures publiques de télécommunication.
- Rétablir l'accès international au câble sous-marin et créer une nouvelle station d'atterrissage.

- Conclure le processus d'adaptation du cadre légal et réglementaire.

Secteurs Productifs

Les obstacles à la réalisation effective du potentiel d'Haïti dans les secteurs productifs sont multiples. Ils incluent notamment un cadre réglementaire non compétitif et un réseau d'infrastructures concentré sur la capitale.

Face à ces défis, le PDNA propose les messages clés suivants :

- Assurer, par la création d'un fond de recapitalisation, la continuité de fonctionnement du secteur financier face aux problèmes résultants des dommages dans le secteur des petites et moyennes entreprises.
- Mettre à jour le cadre juridique et réglementaire pour le secteur privé.
- Renforcer dans le cadre de la reconstruction les capacités du secteur privé afin qu'il soit compétitif par rapport aux entreprises internationales pour assurer leur participation aux projets d'envergure.
- Appuyer le développement des secteurs de l'agriculture, du tourisme ainsi que du textile selon les principes de pôles de croissance.

Thèmes transversaux

Avant le séisme, le taux de chômage ouvert était estimé à environ 30 % pour l'ensemble du pays (45% pour l'aire métropolitaine), 32% pour les femmes et 62% pour la population des 15-19 ans. L'absence totale de système formel de protection sociale expose les populations vulnérables à des risques prononcés. Les filles et les femmes sont les plus menacées par certaines formes de violence.

Sur la base de la baisse du PIB résultant du séisme, on estime qu'il y aurait une perte de 8.5 % du nombre d'emplois, notamment dans les domaines du commerce, du tourisme, du transport et des communications.

Face à ces défis, le PDNA propose les messages clés suivants :

Emploi

- Assurer que la croissance économique génère des emplois, pendant et au-delà de la période de reconstruction.
- Mettre en place un cadre technique et institutionnel qui permette l'utilisation des techniques HIMO.
- Développer des systèmes de micro-crédits adaptés aux besoins des plus démunis, notamment les femmes.
- Elever progressivement les standards du travail.

Genre

- Assurer la sécurité des femmes et de jeunes filles dans les camps.
- Assurer une meilleure participation des femmes sur le marché du travail, notamment dans les activités de reconstruction

Jeunesse

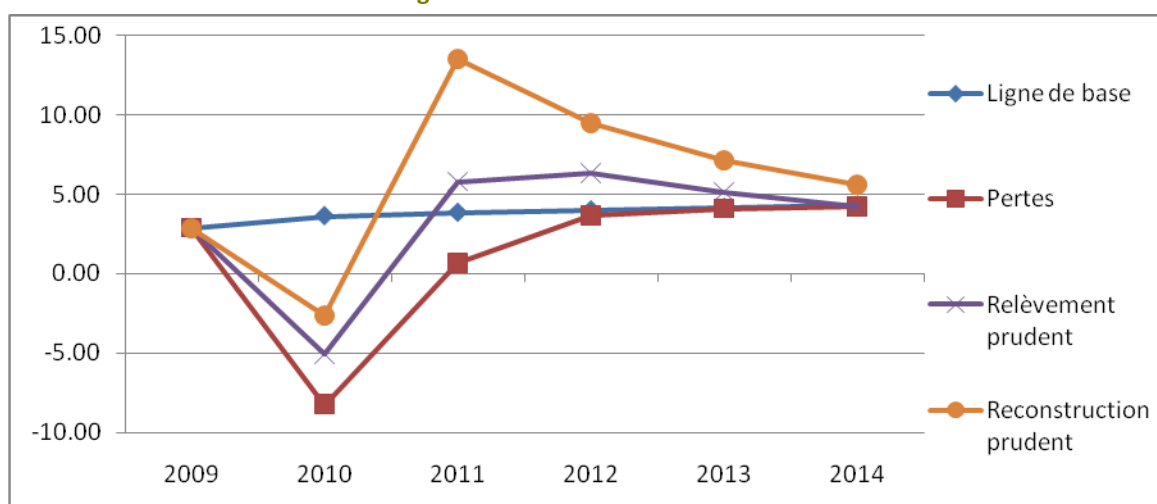
- Investir dans les jeunes en assurant le retour à l'école des enfants et la participation de la tranche adulte à la reconstruction du pays.

Impact Socio-économique

Impact macro-économique

L'impact du séisme sur l'économie s'est traduit par une baisse de la croissance estimée à 8 % en 2010 et entre 2,5 % et 3,5 % selon les scénarios de reconstruction.³ Les secteurs les plus affectés sont ceux du commerce, des transports, des télécommunications et de l'industrie. Si l'inflation en 2009 était de -4,7 %, elle est estimée pour 2010 à 11 %. Cette inflation s'explique, entre autres raisons, par la diminution de l'offre, l'augmentation des coûts de transports et l'afflux des aides extérieures.

Figure 1: Evolution du PIB d'Haïti



Le déficit global du gouvernement central passerait de 4,4 % du PIB pour l'année fiscale 2008-09 à 7,1% du PIB au cours de l'année fiscale 2009-10 malgré une nette augmentation du revenu global (passant de 17,9 % à 18,7 % de PIB), augmentation qui est alimentée par l'aide extérieure. Le besoin de financement s'élèverait à 350 millions de dollars.

Le déficit de balance courante devrait s'aggraver, passant de 3,2 % à environ 6 % du PIB. Malgré un excédent du compte capital et financier, la balance de paiements serait en déficit : il serait donc nécessaire de trouver des financements supplémentaires.

Impact sur l'emploi

L'emploi est affecté de façon très différenciée suivant les scénarios de reconstruction. On estime que le séisme entraîne une perte de 8,5% des emplois existants dans l'immédiat, avec les plus grandes pertes enregistrées dans les activités de commerce, de tourisme, de transport et de communications. Plus le programme de reconstruction et de relèvement est ambitieux, plus l'impact peut être atténué : par exemple, on estime que la dépense d'un tiers des ressources pour le relèvement et la reconstruction en 2010 limiterait la perte totale d'emploi à 0,6 %.

³ Le premier étant un scénario « prudent » où 1/3 du relèvement et de la reconstruction est dépensé en 2010

A propos du genre, compte tenu de la grande concentration des hommes dans les secteurs tels que la construction et l'industrie extractive, il se pourrait que les hommes tendent à bénéficier des activités de reconstruction plus que les femmes.

Impact sur la pauvreté

Le dernier Rapport Mondial sur le Développement Humain, paru en 2009 et dont les données portent sur 2007 indique : (i) Un indicateur de développement humain (IDH) de 0,532 (1 est le maximum, 0 le minimum) qui classe Haïti à la 149^{ème} place sur 182 pays classés. Cet indicateur est en légère régression par rapport à 2005, malgré tout, il est quand même le plus bas de la zone Caraïbes-Amérique centrale; et (ii) Un indicateur de pauvreté humaine (IPH) de 31,5 % (estimation de la pauvreté humaine) qui classe Haïti au 97^{ème} rang sur 135 pays classés en 2007.

En 2001, 76 % de la population haïtienne vivait en dessous du seuil de pauvreté, avec moins de 2 dollars par jour, et 56 % en dessous du seuil d'extrême pauvreté, avec moins de 1 dollar par jour. On estime qu'au cours des 10 dernières années, le pourcentage de personnes pauvres et extrêmement pauvres a baissé de plus de 8 % dans tout le pays sauf dans l'Aire Métropolitaine qui a vu sa pauvreté augmenter de près de 13 % au cours de la même période. Suite au séisme, les taux de pauvreté ont rejoint ceux de 2001 (71 % de pauvreté modérée et de 50 % de pauvreté extrême) et cela sans prendre en compte les perspectives prometteuses des activités de reconstruction.